

CADRES DU PRIVÉ EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET CORSE : RECRUTEMENTS ET MOBILITÉS

Bruno Jonchier

Délégué régional Apec Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

“ En 2019, le marché de l'emploi cadre en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse s'est caractérisé par un niveau d'embauches record. Ainsi, les entreprises régionales ont recruté 17 250 cadres, soit une progression de 7 % sur un an. Les cadres de moins de dix ans d'expérience ont été les plus courtisés et ont représenté à eux seuls 73 % des recrutements. Après une année 2019 dynamique, l'incertitude est très forte pour 2020. L'entrée en récession de la France sous l'effet de la crise sanitaire liée au Covid-19 aura un impact significatif sur l'économie et l'emploi, notamment sur les recrutements. Et, il est prématuré d'en prévoir les impacts sur le tissu économique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse et *a fortiori* sur les recrutements de cadres. ”



UN TISSU ÉCONOMIQUE DIVERSIFIÉ

- ▶ Un littoral dynamique et ouvert
- ▶ Des spécificités sectorielles infrarégionales marquées
- ▶ Un emploi cadre fortement polarisé autour de Marseille-Aubagne et Aix-en-Provence

UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE PORTEUR EN 2019

- ▶ La croissance est restée bien orientée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse en 2019
- ▶ Tous les secteurs d'activité ont participé à la progression de l'emploi salarié
- ▶ 17 250 recrutements de cadres

UNE ATTRACTIVITÉ AFFIRMÉE

- ▶ La région gagne plus de cadres qu'elle n'en perd
- ▶ Des nouveaux cadres souvent en provenance de l'Île-de-France
- ▶ Des cadres mobiles de moins de 40 ans très majoritairement



STRUCTURE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI CADRE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET CORSE

— UNE TERRE DE CONTRASTES

—
La région Provence-Alpes-Côte d'Azur se caractérise par un territoire de contrastes entre mer et montagne. Cet environnement naturel a façonné l'aménagement territorial et conditionné son développement économique avec une forte concentration des activités et des populations le long de la côte méditerranéenne. Près des trois quarts de la population sont polarisés sur 10 % du territoire, accentuant l'influence des aires urbaines et périurbaines. La Corse se trouve dans une situation similaire avec des activités concentrées sur Bastia et Ajaccio. Cette spécificité permet aux régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse d'afficher une ouverture maritime forte symbolisée par le port autonome de Marseille, principal port français avec Le Havre pour le fret et qui accueille notamment le groupe CMA-CGM, leader mondial du transport maritime par conteneurs. Elle s'appuie également sur un écosystème d'activités à forte valeur ajoutée souvent regroupées en pôles de compétitivité : Eurobiomed pour les sciences du vivant, SAFE pour les nouveaux usages aérospatiaux, Trimatec pour les écotecnologies pour l'industrie ou encore Capenergies et Mer Méditerranée pour l'énergie et l'environnement.

— UNE ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE INÉGALE MAIS DIVERSIFIÉE

—
Les deux régions regroupent des territoires aux spécificités différentes et marquées en lien avec la forte concentration des

activités et des hommes sur le littoral et un arrière-pays plus rural et moins bien intégré au tissu économique. Sixième zone d'emploi métropolitaine en termes d'effectifs cadres, Marseille-Aubagne se distingue par sa spécificité industrielle dans la fabrication aéronautique et navale avec Airbus Helicopters et Aérospace à Marignane ou dans le transport maritime avec le port de Marseille. Cet écosystème concerne également les zones voisines de Toulon et d'Aix-en-Provence avec notamment Naval Group à Rhône et ECA Robotics dans le Var. Il s'accompagne d'une forte présence des activités de recherche et d'ingénierie (Dassault Systèmes et Thales Seso à Aix-en-Provence), et de fabrication de produits électroniques (STMicroelectronics à Rousset). Les zones de Cannes-Antibes (qui comprend Sophia Antipolis, première technopole européenne) et de Nice disposent de forts atouts dans le domaine des activités informatiques et de la R&D (Thales à Valbonne et à Cannes, Amadeus à Biot), de même qu'en microélectronique (HP et Huawei à Mougins, IBM à Valbonne et à Nice) et dans l'industrie pharmaceutique (Arkopharma à Carros ou Iris Pharma à Nice). Les autres zones d'emploi se caractérisent avant tout par une économie résidentielle avec la prédominance d'activités de commerce liées notamment au tourisme, d'activités juridiques et comptables, immobilières et de construction. Le dynamisme des zones d'emploi de Bastia et d'Ajaccio prend appui sur d'autres leviers, en particulier sur les activités administratives et sur celles liées aux transports maritimes et aéroportuaires. Le tourisme est également une activité importante pour l'économie insulaire et plus globalement pour l'ensemble de la région.

MÉTHODOLOGIE

—
Ce document repose principalement sur trois sources de données :

1 – Sur l'enquête annuelle de l'Apec sur les recrutements de cadres menée auprès d'un échantillon permanent de 10 000 entreprises représentatif de la répartition des salarié-e-s par région, par taille et secteur d'activité du secteur privé en France métropolitaine.

2 – Sur le volume d'offres d'emploi cadre en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse publiées en 2019 sur le site apec.fr.

3 – Sur les déclarations annuelles des données sociales (DADS), formalités que doit accomplir toute entreprise employant des salarié-e-s. Dans cette étude, le champ des mobilités recouvre les salarié-e-s ayant changé de région de travail et de région de domicile depuis un an et occupant un poste cadre dans leur nouvelle région. Il porte exclusivement sur la population salariée. Les flux d'actifs au chômage ou d'inactifs accédant à un emploi cadre ne sont donc pas pris en compte. Le champ se limite également aux salarié-e-s vivant et travaillant en France métropolitaine depuis au moins un an.

RECRUTEMENT DE CADRES EN — — 2019

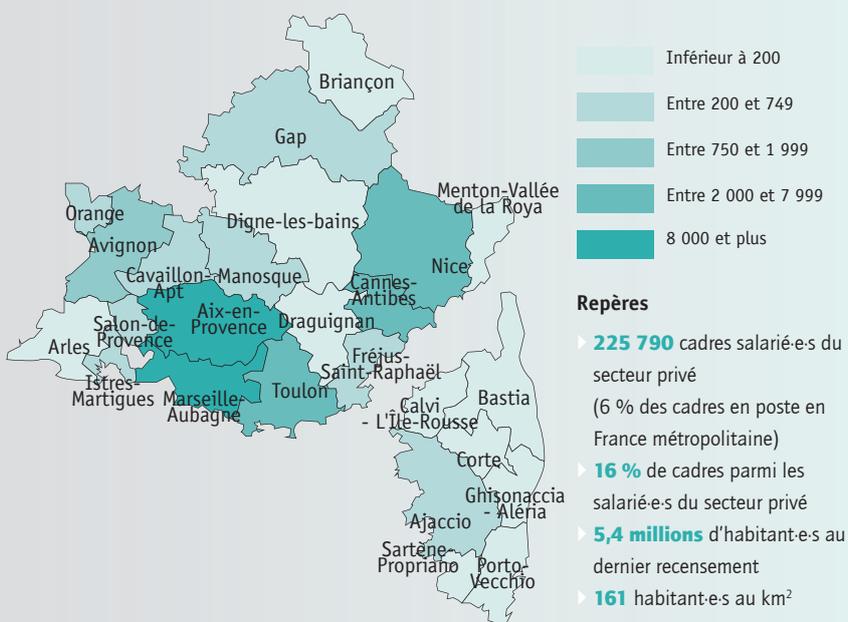
— DE NOMBREUSES OPPORTUNITÉS SUR LES ZONES D'EMPLOI DE MARSEILLE-AUBAGNE ET D'AIX-EN-PROVENCE

— La région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse se positionne au 7^e rang des régions métropolitaines pour l'emploi cadre (6 % des cadres du secteur privé en France métropolitaine). Les deux régions accueillent près de 226 000 cadres en poste à la fin de l'année 2019 (dont moins de 9 000 en Corse). Mais tous les bassins d'emploi ne sont pas logés à la même enseigne en termes d'opportunités d'emploi cadre. En effet, sur près de 36 000 offres d'emploi cadre dans la région et diffusées sur le site apec.fr en 2019, la grande majorité est concentrée dans les zones d'emploi de Marseille-Aubagne et d'Aix-en-Provence (57 % des offres). Elles devancent très largement celles de Cannes-Antibes (12 % des offres), Nice (11 %), Toulon (7 %) et Avignon (6 %). Les opportunités sont également polarisées en Corse sur les zones d'emploi d'Ajaccio et de Bastia avec respectivement 60 % et 29 % des offres d'emploi de cadres publiées pour le territoire insulaire. En lien avec les spécificités sectorielles de la région, les opportunités d'emploi concernent avant tout les métiers de l'informatique (développement, infrastructures et systèmes informatiques, gestion de projets). Par ailleurs, de nombreuses opportunités sont proposées

aux métiers de l'ingénierie d'affaires, de la représentation commerciale et de la promotion des ventes ainsi que de l'ingénierie R&D ou de travaux.

Enfin, plus de trois quarts des offres sont publiées dans les services. Ces offres d'emploi sont émises par des entreprises du secteur des activités d'architecture et d'ingénierie, activités de contrôle et analyses techniques (24 %) et de la programmation, conseil et autres activités informatiques (21 %).

NOMBRE D'OFFRES D'EMPLOI CADRE PUBLIÉES EN 2019 SUR APEC.FR PAR ZONE D'EMPLOI



— UNE CONJONCTURE RÉGIONALE PLUS FAVORABLE QU'AU NIVEAU NATIONAL EN 2019

— En 2019, l'emploi salarié en région Provence-Alpes-Côte d'Azur a progressé de 1,3 % en un an contre 1,1 % au niveau national. Ainsi, la région a bénéficié d'une conjoncture favorable, portée par le dynamisme des Hautes-Alpes et du Var (+1,5 % chacun) et des Bouches-du-Rhône (+1,4 %). Dans sa globalité, tous les secteurs d'activité ont participé à la progression de l'emploi salarié avec une intensité légèrement supérieure à celle mesurée au niveau national. Ainsi, le

secteur de la construction s'est plutôt bien comporté avec une hausse annuelle de 3,9 %, plus intense qu'à l'échelle nationale (+3,3 %). L'industrie a suivi une tendance similaire à celle mesurée au niveau national. L'emploi salarié a progressé sensiblement dans la fabrication de matériels de transport et est resté stable dans l'agroalimentaire, la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et machines ainsi que la fabrication d'autres produits industriels.

En Corse, l'emploi salarié s'est avéré un peu plus favorable en 2019 qu'à l'échelle hexagonale (+1,9 %) grâce à la bonne santé des secteurs de la construction et des services.

LES RECRUTEMENTS DE CADRES SONT RESTÉS BIEN ORIENTÉS EN 2019

Le marché de l'emploi cadre en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse s'est caractérisé par un niveau d'embauches jamais atteint par le passé. Ainsi, les entreprises régionales ont recruté 17 250 cadres, soit une progression de 7 % sur un an (contre 6 % au niveau national). Toutefois, cette hausse des recrutements s'est accompagnée d'un accroissement des sorties (démissions, licenciements) et des départs à la retraite (+7 %). En parallèle, les promotions internes de salariés au statut de cadre se sont contractées de 4 %. Ainsi, sur l'ensemble de l'année 2019, le nombre de nouveaux postes cadres créés est de 4 260 en léger retrait sur un an.

BILAN DU MARCHÉ DE L'EMPLOI CADRE EN 2019 EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET CORSE

Recrutements de cadres en CDI ou CDD d'un an et plus	17 250
Promotions internes de non cadres au statut de cadre	3 840
Sorties (démissions, licenciements de cadres en poste)	16 830
Départs à la retraite de cadres en poste	2 440
Création nette de postes cadres (recrutements + promotions - sorties/départs)	4 260

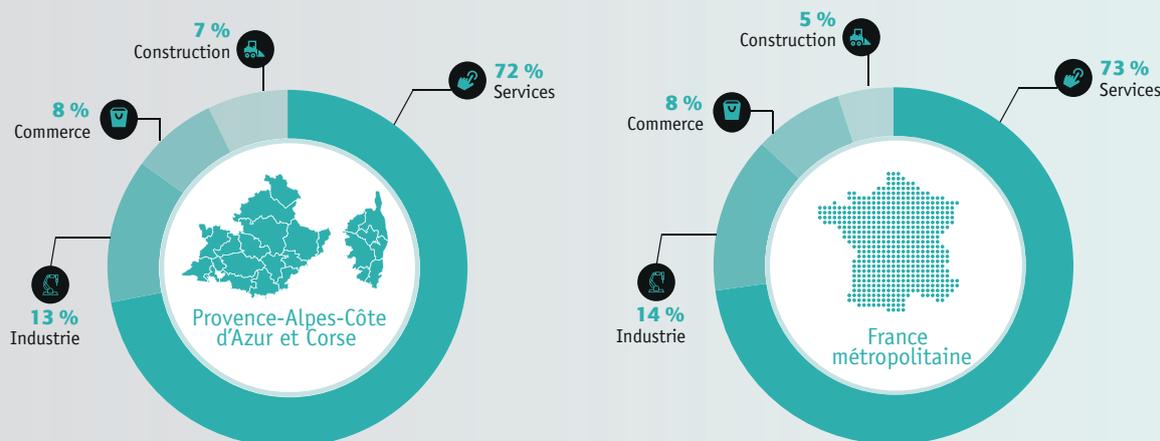
Source : Apec, 2020

LE SECTEUR DES SERVICES RESTE PRÉDOMINANT

Avec un poids quasi identique à celui qu'il occupe au niveau national, les services restent le secteur le plus pourvoyeur de cadres avec 72 % des embauches en 2019. La prépondérance de l'ingénierie-R&D et des activités informatiques-télécommunications dans le tissu économique provençal, deux

secteurs dopés par les investissements des entreprises en lien notamment avec la transformation numérique, explique ce poids important. Par ailleurs, les recruteurs de la santé-action sociale, des transports et des activités de conseil se sont aussi montrés actifs en 2019. L'industrie, 2^e secteur recruteur de cadres, totalise 13 % des recrutements. Enfin, le commerce et la construction ont représenté respectivement, 8 et 7 % des embauches dans la région.

RÉPARTITION DES RECRUTEMENTS DE CADRES RÉALISÉS EN 2019 PAR SECTEUR



Source : Apec 2020

PROFILS — — RECRUTÉS

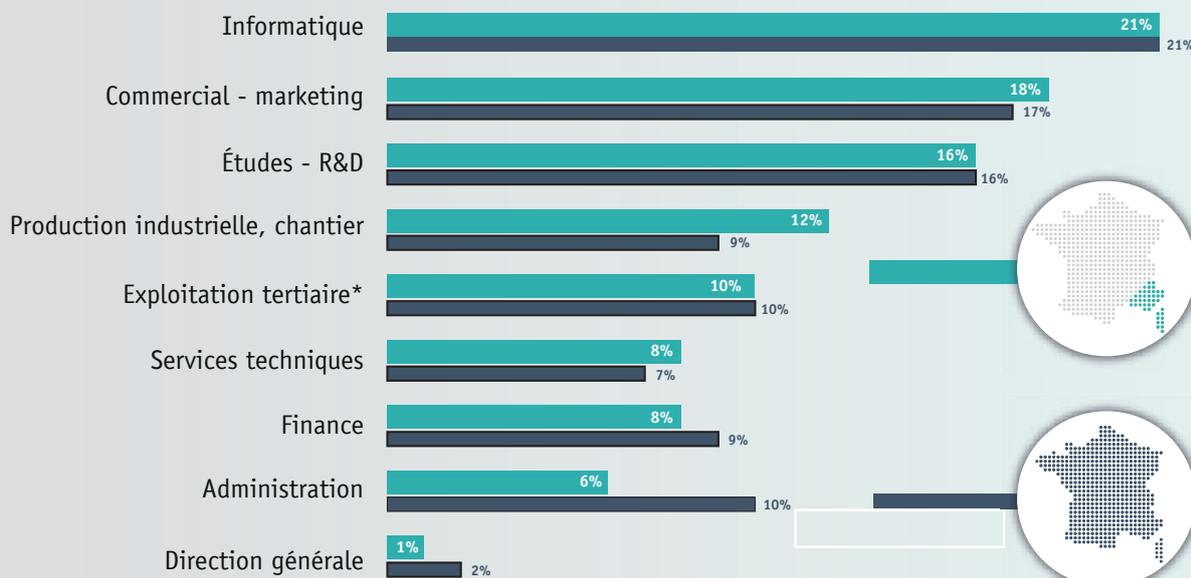
LES JEUNES CADRES RESTENT LE CŒUR DE CIBLE DES RECRUTEURS

Avec 28 % des recrutements en 2019, les cadres ayant un à cinq ans d'expérience professionnelle ont été les profils privilégiés par les entreprises. Portés par la bonne orientation du secteur des activités informatiques et télécommunications, les jeunes diplômés ont représenté 19 % des recrutements de cadres (contre 17 % au niveau national). Par ailleurs, les profils de cadres ayant entre six et dix ans d'expérience et ceux ayant onze à quinze ans d'expérience ont représenté respectivement, 26 % et 16 % des embauches de cadres. Enfin, les cadres expérimentés (plus de quinze ans d'expérience) ont représenté 11 % des embauches en 2019.

LA FONCTION INFORMATIQUE PREMIÈRE FONCTION D'EMBAUCHE DE CADRES EN 2019

Portée par la hausse des embauches de cadres dans le secteur des activités informatiques et télécommunications, la fonction informatique est devenue la première fonction d'embauche dans la région (21 %). Plateforme d'échanges entre les pays européens et sud-méditerranéens, la région présente de nombreuses opportunités d'embauches pour les cadres commerciaux (18 % des embauches). Comme au niveau national, la part de recrutements en études-R&D s'est établie à 16 %, en lien avec la présence de nombreux acteurs, privés et publics, dédiés à la recherche-développement scientifique.

RÉPARTITION DES RECRUTEMENTS DE CADRES RÉALISÉS EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET CORSE EN 2019 PAR FONCTION



* Métiers spécifiques des secteurs santé et action sociale, culture, banque, assurance, immobilier, formation, tourisme, transports

Source : Apec 2020

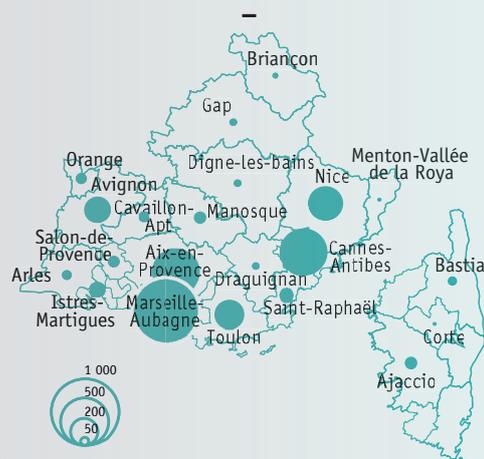
LES MOBILITÉS — — INTERRÉGIONALES

LE TERRITOIRE A ATTIRÉ PLUS DE CADRES QU'IL N'EN A PERDU

L'attractivité des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse profite aux entreprises qui se dotent de compétences en accueillant des salarié-e-s en provenance d'autres régions. En un an, 3 500 salarié-e-s sont venus s'y installer et occupent désormais un poste de cadre. Dans le même temps, 2 950 cadres régionaux sont partis vivre et travailler ailleurs en France métropolitaine. Ce solde migratoire positif de la population cadre est un des plus importants avec ceux observés en Auvergne-Rhône-Alpes et dans les Pays de la Loire. Les cadres nouvellement arrivés en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse travaillent majoritairement dans les zones d'emploi de Marseille-Aubagne (30 %), d'Aix-en-Provence (20 %) et de Cannes-Antibes (17 %), principaux pôles urbains de la région.



LOCALISATION DES CADRES S'INSTALLANT EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET CORSE, À LA ZONE D'EMPLOI DE TRAVAIL



L'ÎLE-DE-FRANCE, PRINCIPALE RÉGION POURVOYEUSE DE NOUVEAUX CADRES

Plus de 4 cadres nouveaux arrivants sur 10 sur le territoire viennent d'Île-de-France (43 %), loin devant les régions Auvergne-Rhône-Alpes (17 %) et Occitanie (13 %), toutes deux limitrophes de la région PACA. Cette part importante de cadres franciliens parmi les nouveaux arrivants s'observe dans tous les territoires.

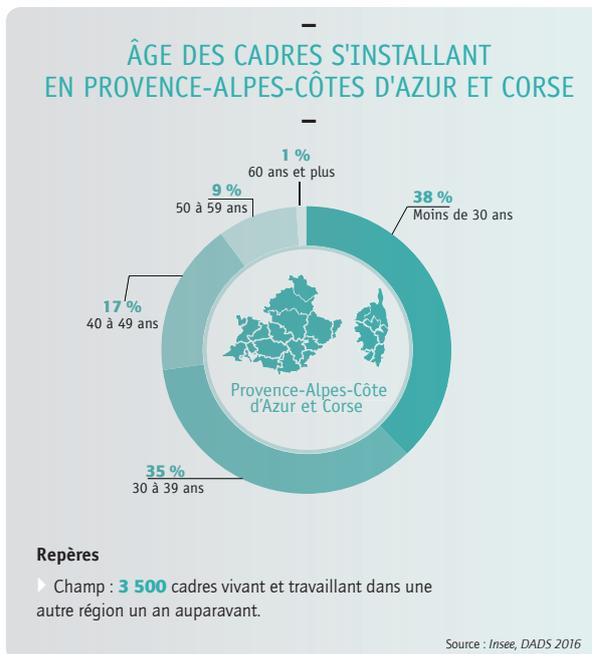
UNE ATTRACTIVITÉ RENFORCÉE PAR LE DYNAMISME DE CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les entreprises positionnées dans les secteurs moteurs pour l'emploi cadre recrutent davantage de cadres en provenance d'autres régions que les autres. Le secteur de la communication, médias, conseil aux entreprises, activités juridiques et

comptables absorbe 23 % du flux de nouveaux arrivants sur le territoire et celui des activités informatiques, télécommunications, ingénierie et R&D, 19 % du flux. Dans ces domaines, les besoins sont croissants et très spécifiques notamment en termes d'expertise technique. La concurrence sur ces profils est nationale et contraint les entreprises à rechercher des candidats dans d'autres territoires.

LA RÉGION A ATTIRÉ DES CADRES DE MOINS DE 40 ANS

Les nouveaux arrivants sur le territoire sont âgés de moins de 40 ans dans 73 % des cas. Le profil par âge des nouveaux arrivants est conforme à la moyenne des régions de province. D'une manière générale, les populations d'actifs de moins 40 ans sont plus mobiles que les autres.



L'APEC EN — — PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET CORSE

En présentiel ou à distance, les consultant.e.s de l'Apec conseillent et accompagnent les jeunes diplômé.e.s, les cadres et les entreprises.



Cette étude a été réalisée par la direction Données, études et analyses (DDEA) de l'Apec.

Directeur de la DDEA : Pierre Lamblin

Responsables du pôle études : Emmanuel Kahn, Gaël Bouron

Équipe projet : Christophe Lenzi, Thi Minh Chau Nguyen, Kamel Yahyaoui, Mélanie Lepori, Florence Kremer, Cristina Turlueanu, Camille Azière, Cendrine Mouline, Sylvie Tartesse, Erwan Audren

Veille documentaire : Sophie Alexandre, Armelle Faure, Hélène Le Bras, Carole Rogel

Maquette : Daniel Le Henry

ISSN 2681-8574 (Document)

ISSN 2681-2819 (Collection)

MAI 2020

ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES

51 BOULEVARD BRUNE – 75689 PARIS CEDEX 14

POUR CONTACTER L'APEC

0 809 361 212 Service gratuit + prix appel

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 19H

EDPANE0151-20.06



corporate.apec.fr